COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS







Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 12 de l'ordre du jour

FL/47 CRD16

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITE DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Quarante-septième session
Gatineau, Canada
15 – 19 mai 2023

Document de discussion sur les déclarations de durabilité sur l'étiquetage

(Observations formulées par l'OCDE)

OCDE

Informations sur les nouveaux travaux de l'OCDE sur la mesure et la communication des impacts environnementaux dans les systèmes alimentaires

Introduction

Au cours de la période 2023-24, la Division des Echanges et des Marchés Agroalimentaires de la Direction des Echanges et de l'Agriculture de l'OCDE entreprendra de nouveaux travaux de recherche sur la mesure et la communication des impacts environnementaux dans les systèmes alimentaires. Ces travaux seront achevés à la fin de l'année 2024 et publiés au début de l'année 2025.

Compte tenu des liens entre cette recherche et le document <u>CX/FL 23/47/12</u>, *Discussion paper on Sustainability Labelling Claims*, préparé par la Nouvelle-Zélande et l'Union européenne, l'OCDE prévoit de travailler en étroite collaboration avec les contacts du Secrétariat du Codex, en invitant les experts du Secrétariat du Codex aux réunions du <u>Réseau pour l'analyse de la filière alimentaire de l'OCDE</u>, et en leur demandant de formuler des commentaires sur les versions préliminaires de la recherche.

Les membres du Codex qui sont également des pays membres de l'OCDE auront la possibilité de contribuer à cette recherche et de fournir des commentaires sur les projets présentés lors des réunions de l'OCDE.

L'OCDE peut également présenter les conclusions des travaux à la réunion de 2024 du CCFL, sous réserve de l'intérêt des membres du Codex.

Contexte

Les travaux de l'OCDE sur " la mesure et la communication des impacts environnementaux dans les systèmes alimentaires " en 2023 s'appuieront sur les recherches que l'OCDE a entreprises sur " les systèmes simplifiés d'étiquetage nutritionnel des aliments " au cours de la période 2021-22. Ces travaux ont été inspirés par la prolifération rapide de ces systèmes d'étiquetage validés par les gouvernements de nombreux pays - une tendance qui a soulevé plusieurs questions concernant les processus politiques (comment les parties prenantes et les consommateurs doivent-ils être impliqués dans l'élaboration, la gouvernance et la mise en œuvre des systèmes d'étiquetage?), et les besoins en données probantes (quelles sont les bonnes pratiques qui facilitent la collecte d'informations sur le comportement réel des consommateurs et les impacts sur la santé de l'environnement alimentaire ?)

Les travaux sur les systèmes simplifiés d'étiquetage nutritionnel ont été menés en collaboration avec treize pays volontaires au moyen d'un questionnaire détaillé et de consultations nationales virtuelles avec les parties

FL/47 CRD16 2

prenantes des systèmes alimentaires. En outre, les pays volontaires ont désigné des experts en matière de politiques publiques qui ont rejoint le réseau d'analyse de la chaîne alimentaire de l'OCDE, le réseau d'experts de l'OCDE pour l'analyse de la filière alimentaire. Le Réseau pour l'analyse de la filière alimentaire de l'OCDE s'est réuni à deux reprises, en <u>juin 2021</u> et en <u>janvier 2022</u>, pour discuter des expériences nationales et tirer des enseignements des informations recueillies par le Secrétariat de l'OCDE.

Ce processus a abouti à un rapport analytique tirant des enseignements sur les processus politiques et les besoins en données probantes. Ce rapport sera publié en mai 2023 dans <u>la série des documents de l'OCDE sur</u> l'alimentation, l'agriculture et la pêche.

Les recherches de l'OCDE sur les systèmes simplifiés d'étiquetage nutritionnel des aliments ont mis en évidence l'importance cruciale de la phase d'élaboration des politiques. Les caractéristiques des systèmes d'étiquetage ainsi que les méthodes et le calendrier de mise en œuvre sont déterminés lors de cette phase initiale, et une phase de développement réussie permet une gouvernance et une mise en œuvre plus harmonieuses de ces systèmes d'étiquetage.

Compte tenu de cet enseignement essentiel et du fait que les systèmes d'étiquetage simplifiés relatifs aux impacts environnementaux en sont à un stade de développement plus précoce que les systèmes d'étiquetage simplifiés relatifs à la nutrition, les travaux proposés par l'OCDE sur "la mesure et la communication des impacts environnementaux dans les systèmes alimentaires" arrivent à point nommé pour permettre l'apprentissage par les pairs et l'incorporation des meilleures pratiques dès le début.

Objectif et portée des travaux de recherche de l'OCDE sur la mesure et la communication des impacts environnementaux des systèmes alimentaires

Ces dernières années, les initiatives visant à mesurer et à communiquer les impacts environnementaux des systèmes alimentaires se sont multipliées. Les initiatives de mesure de l'impact environnemental peuvent viser à fournir aux agriculteurs des informations détaillées sur l'effet de leurs décisions de production. D'autres initiatives de mesure se concentrent sur l'établissement de déclarations au niveau des entreprises par les acteurs de la filière alimentaire qui ont pris des engagements (c'est-à-dire des objectifs de réduction des émissions de GES de Scope 3). Les entreprises peuvent utiliser les impacts environnementaux des produits calculés selon une approche fondée sur le cycle de vie pour établir leur rapport sur le Scope 3. L'étiquetage des produits alimentaires en fonction de leurs impacts environnementaux a pour but d'aider les consommateurs à faire des choix plus éclairés en leur fournissant des informations facilement compréhensibles sur le devant de l'emballage.

L'OCDE a l'intention d'examiner à la fois la mesure et la communication des impacts environnementaux des systèmes alimentaires. Les initiatives visant à communiquer (aux autres acteurs de la filière et aux consommateurs) les impacts environnementaux soulèvent inévitablement des questions concernant les méthodes de mesure et l'établissement de cadres de mesure solides, l'harmonisation de ces méthodes et des allégations relatives aux produits, et éventuellement l'échange de données.

Une attention particulière sera accordée aux efforts déployés par les gouvernements pour garantir que l'étiquetage relatif à la durabilité est vérifiable, qu'il n'induit pas en erreur, qu'il n'est pas trompeur et qu'il ne crée pas d'impression erronée. L'accent sera mis sur la manière dont l'étiquetage lié à la durabilité est justifié et sur les efforts déployés par les gouvernements pour faire en sorte que les systèmes d'étiquetage soient comparables et harmonisés. Pour que le champ d'application soit raisonnable, les travaux sur la mesure se concentreront sur les émissions de GES (mesure de l'empreinte carbone), tandis que les travaux sur la communication porteront sur des systèmes simplifiés d'étiquetage d'impacts environnementaux. Ces systèmes d'étiquetage peuvent couvrir un éventail plus large d'impacts environnementaux, mais les enseignements tirés de l'étude de la mesure des émissions de GES pourraient également s'appliquer à la mesure d'autres impacts environnementaux. Cela pourrait faire l'objet de travaux ultérieurs.

Les objectifs primordiaux du projet de l'OCDE sont les suivants :

 mettre en évidence les impacts potentiels de ces initiatives de mesure et de communication sur les consommateurs, les producteurs et les autres acteurs de la filière, ainsi que les synergies et les arbitrages potentiels avec d'autres politiques; FL/47 CRD16 3

 fournir des informations sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre des initiatives de mesure et/ou de communication, y compris l'évaluation, le rôle des pouvoirs publics, l'implication des parties prenantes et les mesures d'accompagnement, ainsi que sur les possibilités d'harmonisation entre les initiatives afin d'amplifier les effets;

• combler les lacunes en matière de données sur les choix alimentaires et les préoccupations environnementales des consommateurs, et sur la manière dont ces éléments peuvent influer sur l'efficacité des systèmes d'étiquetage des impacts environnementaux.

Pour ce qui concerne les initiatives de mesure et de communication, le projet de l'OCDE commencerait par un inventaire des initiatives (publiques et privées) existantes dans les pays de l'OCDE. En s'appuyant sur le Réseau pour l'analyse de la filière alimentaire de l'OCDE, le Secrétariat de l'OCDE travaillera ensuite en étroite collaboration avec des experts des pays volontaires pour étudier les questions politiques suivantes :

- Initiatives concernant la mesure: Quelles sont les différentes méthodes actuellement utilisées ? Comment les mesures sont-elles justifiées ? Sont-elles fiables ? Sont-elles comparables ? Quels sont les efforts déployés par les gouvernements pour s'assurer que les étiquetages sont comparables et harmonisés ? Existe-t-il un risque de fragmentation ou certaines approches sont-elles en train de devenir des normes de mesure de facto ? Existe-t-il des moyens de réduire les coûts de transaction tout en conservant une granularité suffisante pour tenir compte de l'hétérogénéité de la production agricole ?
- Initiatives concernant la communication: Quels sont les objectifs des systèmes d'étiquetage? Quels effets sur l'environnement couvrent-ils? Comment ces initiatives d'étiquetage s'articulent-elles avec les initiatives de mesure au niveau de l'entreprise pour les acteurs de la chaîne agro-alimentaire, en particulier en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre? Quels sont les efforts déployés par les gouvernements pour garantir que les systèmes d'étiquetage sont vérifiables, qu'elles n'induisent pas en erreur, qu'elles ne sont pas trompeuses et qu'elles ne créent pas une impression erronée? Ces systèmes d'étiquetage sont-ils efficaces pour modifier le comportement des consommateurs? Peuvent-ils contribuer à encourager des changements dans les méthodes de production de l'alimentation? Existe-t-il un risque de prolifération des systèmes d'étiquetage développés par les acteurs des systèmes alimentaires, ce qui créerait de la confusion chez les consommateurs? Quel est le rôle des organismes publics dans l'élaboration et l'approbation des systèmes d'étiquetage simplifiés relatifs aux impacts sur l'environnement? Comment les acteurs des systèmes alimentaires, les consommateurs et les scientifiques peuvent-ils participer à l'élaboration et à la gestion de ces systèmes d'étiquetage? Et quelles sont les éventuelles implications en matière de commerce international de ces systèmes?

Calendrier de la recherche de l'OCDE sur la mesure et la communication des impacts environnementaux des systèmes alimentaires

Le calendrier proposé pour cette recherche sur la mesure et la communication des impacts environnementaux dans les systèmes alimentaires est le suivant :

- 14-15 mars 2023 : Un document de cadrage sur la recherche a été présenté au groupe de travail de l'OCDE sur les politiques agricoles et les marchés (APM). Lors de cette réunion, les pays de l'OCDE qui développent et/ou mettent en œuvre activement des systèmes de mesure ou de communication de l'impact environnemental ont été invités à signaler leur intérêt à participer au projet et à nommer des experts à contacter par le Secrétariat.

Si les délégués du Codex CCFL des pays membres de l'OCDE souhaitent établir un contact avec le délégué de leur pays participant à la réunion de l'OCDE APM pour faire partie de cette recherche, veuillez envoyer un courriel à <u>celine.giner@oecd.org</u> qui pourra vous aider à établir ces contacts.

- 22-23 juin 2023 : Une première réunion du Réseau pour l'analyse de la filière alimentaire de l'OCDE permettra de poser les jalons de ces travaux, en encourageant les échanges d'expériences nationales et les interventions d'experts invités (y compris des experts du Secrétariat du Codex).
- 28-29 novembre 2023 : Lors de la réunion de l'APM, le Secrétariat de l'OCDE fera un point oral sur l'avancement des travaux de recherche.

FL/47 CRD16 4

- Mars 2024 : Une deuxième réunion du Réseau pour l'analyse de la filière alimentaire de l'OCDE sera organisée pour discuter des principales leçons tirées de l'exercice de collecte d'informations en termes de processus politique et d'évaluation (des experts du Secrétariat du Codex seront invités à participer).

- 15-17 mai 2024 : Un premier projet de rapport sera présenté à l'APM, les pays Membres de l'OCDE auront la possibilité de fournir des commentaires détaillés sur ce projet (qui aura déjà été distribué aux experts du Secrétariat du Codex pour commentaires).
- 27-29 novembre 2024 : Un projet de rapport révisé sera présenté à l'APM pour déclassification.

Contact OCDE

Pour plus d'informations sur cette recherche, veuillez envoyer un courriel à celine.giner@oecd.org.